

ASSEMBLEE PAROISSIALE DU 5 AVRIL 2024

PRESIDENCE : M. Christian Bérard, président

SECRETAIRE : Mme Sabine Dubey, secrétaire

Le Président ouvre la séance à 20h en saluant cordialement les 29 paroissiennes et paroissiens présents et souhaite la bienvenue au Père Alain Martial Nguetsop, vicaire dans notre UP, à l'Abbé Urlick Narindra vicaire dans notre UP durant le temps sabbatique de l'Abbé Adalric Jatsa et à M. Gérald Bovet, Président du Conseil de communauté.

Il passe la parole au Père Alain Martial Nguetsop pour la prière.

Sont excusés Messieurs Raphaël Bayiha et Gaby Vaucher.

Le Président nomme ensuite 2 scrutateurs : Mesdames Marie-Anne Pache et Daniela Laganà.

L'assemblée ordinaire a été convoquée par une insertion dans la Feuille Officielle, affichage au pilier public et sur le site internet de l'UP, envoi de tous-ménages et insertion dans la feuille dominicale.

L'assemblée peut donc valablement délibérer. Aucune objection au Tractanda.

- Tractanda :
1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 20 avril 2023
 2. Rapport du Conseil de paroisse
 3. Comptes 2023
 - rapport de la Commission financière
 - approbation
 4. Budget 2024
 - a) de fonctionnement
 - b) des investissements
 - salle, transformation bâtiment communal ACSU, Paroisse, Commune (complément)
 - rapport de la Commission financière
 - approbation
 5. Rapport sur l'activité pastorale
 6. Divers

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 20 avril 2023

Le Président donne la parole à la Secrétaire pour la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 20 avril 2023. A la suite de la lecture, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Conseil de paroisse

Cette année s'est écoulée sous le règne d'équipes recomposées ; Conseil de paroisse et Commission financière partiellement renouvelés. Le Conseil de paroisse est au complet mais reste à la recherche de sang neuf pour relever un ou plusieurs collègues. Faites-le savoir autour de vous !

Au point de vue du personnel : UP - Secrétariat = M. Mickaël Boichat a été engagé à 20% dès septembre 2023. La Paroisse recherche 2 personnes pour

s'occuper des aubes des 1ers communiant, tâche assurée jusqu'ici par Myriam Magne et Christine Conus.

Eglise : Les 21 et 22.04.2023, notre église a servi de lieu de tournage pour la Fondation Béjard Ballet Lausanne en vue du spectacle Nivigation en décembre 2023 au Palais de Beaulieu à Lausanne.

Les portes de l'église doivent restées fermées en hiver afin de conserver le chaud à l'intérieur et l'été aussi en raison de l'humidité plus élevée à l'intérieur qui condense à l'intérieur. Les variations de chaleur et d'hygrométrie sont très mauvais pour les boiseries et surtout l'orgue. Il en va de même pour les portes vitrées. L'effet de SAS ne fonctionne que si elles ne restent ouvertes que le temps du passage.

L'orgue a nécessité de nombreux dépannages. L'électronique ayant 25 ans et l'entreprise canadienne en faillite depuis longtemps, nous nous orientons sans engagement sur un remplacement par un orgue électronique avec ou sans raccordement aux tuyaux existants, investissement qui serait couvert par la réserve.

Salle de paroisse : concernant les travaux du complexe communal et paroissial, le permis de construire a été délivré mi-novembre. Le chauffage à distance de l'ancienne école transitera par la salle Ste-Cécile. Le hall d'entrée de la Commune servant nouvellement de zone de sécurité en cas d'incendie, toutes les portes y donnant accès doivent être anti-feu. La CEC, haute autorité de surveillance des paroisses a donné son autorisation de financement le 30.06.2023. Les travaux ont débuté le 19.02.2024.

Cure : le murier arbre du 60^{ème} offert par le Chœur-mixte a été planté dans le jardin de la cure.

Nombre de paroissiens et sorties d'Eglise au 31.12.2023 : 2213 paroissiens (-27), 40 sorties complètes (+19) et 0 partielle (-1).

3. Comptes 2023

M. Hervé Peiry, responsable des finances, commente les comptes 2023 qui bouclent avec un bénéfice de Fr. 3'386.03 après attribution à la réserve pour travaux futurs de la salle paroissiale d'un montant de CHF 50'000.- et des amortissements obligatoires d'un montant de CHF 15'170.-

Les principales dépenses sont : l'achat d'un nouvel ordinateur pour la secrétaire de paroisse, les médailles Bene Merenti, les contributions à la Caisse des ministères et à la Corporation ecclésiastique qui ont augmenté, la location de l'église pour la Fondation Béjard, les travaux de la rampe et escaliers devant l'église reportés à 2024 ainsi que la ventilation à l'église abandonnée, la réfection du mur d'enceinte à la Chapelle de Morlens plus cher que prévu, un retour de l'ECAB pour la réparation de la tôle déformée sur le clocher due au violent orage de septembre 2022, moins de locations de la salle de paroisse, la réfection du plafond des escaliers extérieurs de la salle Ste-Cécile, les projecteurs dépannés n'ont pas été changés, moins de don de location de la salle de paroisse, les impôts toujours difficiles à budgétiser. En 2023 et 2024 impôts à 5 centimes au lieu de 7

et dès 2025 de nouveau à 7 centimes. Bonne surprise avec les intérêts des capitaux. Pour la rénovation de la salle, le solde sera reporté en 2024.

La parole est ensuite donnée à M. Claude Gavillet pour la lecture du rapport de la Commission financière. Après avoir commenté les comptes 2023, celui-ci invite les paroissiennes et paroissiens à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge aux personnes responsables. Il remercie la Boursière pour le travail soigné et précis dans la tenue de la comptabilité et les membres du Conseil de paroisse pour le travail accompli, leur engagement et leur dévouement.

Passés au vote, les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité.

4. Budgets 2024

M. Hervé Peiry présente et commente le budget 2024 qui prévoit une perte de CHF 8'292.31.

Il est prévu CHF 15'170.- d'amortissements obligatoires, CHF 10'000.- de dissolution de réserve à la salle et CHF 60'000.- de dissolution de réserve à l'église.

a) de fonctionnement :

Les principales différences sont l'ajustement de certains comptes en fonction des comptes 2023, la contribution à l'UP plus élevée, la subvention reçue pour les travaux de rénovation à l'église, la rénovation des escaliers devant l'église et la création d'une rampe intérieure et extérieure, des coupelles et ampoules halogènes à remplacer, l'achat du porte-lumignons électriques, la mise à jour des pneumatiques de l'orgue, ainsi que pour la salle paroissiale la création d'un accès avec porte entre le nouveau local à boissons et la cuisine, l'achat d'une machine à laver les sols et pour terminer l'augmentation du taux des intérêts des capitaux.

b) des investissements : salle, transformation bâtiment communal ACSU, Paroisse, Commune (complément)

Le montant non utilisé en 2023 est reporté au budget 2024. Un complément de CHF 30'000.- est soumis à l'Assemblée afin de couvrir les dépenses non prévues pour les diverses portes anti-feu et la mise en conformité pour une utilisation de la salle selon le récent rapport de sécurité de l'ECAB, ainsi qu'un contrôle du chauffage et des ventilations.

Le Président donne la parole à M. Claude Gavillet pour la lecture du rapport de la Commission financière. Après avoir commenté le budget 2024, celui-ci invite les paroissiennes et paroissiens à l'accepter tel que proposé. Il remercie le Conseil de paroisse ainsi que la Boursière pour l'élaboration de ceux-ci.

Passés au vote, le budget 2024 de fonctionnement est accepté à l'unanimité moins une abstention et celui des investissements est accepté à l'unanimité moins un avis contraire.

5. Rapport sur l'activité pastorale

Le Président passe la parole au Père Alain Martial Nguetsop. Ce dernier donne les salutations de l'Equipe pastorale. Durant le temps sabbatique de l'Abbé Adalric, nous pouvons compter sur l'Abbé Urlick Narindra à 30 % et l'Abbé Syl-

vain Tembwe à 20 %. Le Père Alain est administrateur des paroisses de l'UP et Françoise Sonney a augmenté son taux d'activité de 20% comme responsable et coordinatrice de l'Equipe pastorale. Zanna Sorokina qui ne fait pas partie de l'Equipe pastorale mais qui est coordinatrice pour les baptêmes ne sera plus là pour la prochaine année pastorale. Il y a eu de très belles fêtes en 2023 comme le 150^{ème} de l'église de Promasens et les 60 ans du chœur-mixte d'Ursy. Le pèlerinage des servants de messe de l'UP à Fatima avec 42 enfants et 28 adultes a eu lieu en octobre 2023. Les fêtes de jubilaires de mariage sont très appréciées et l'Equipe pastorale tient à remercier les équipes de préparation. 2 conférences de Carême beaucoup appréciées ont eu lieu : la 1^{ère} avec la présentation du travail de diplôme de Françoise Sonney et la 2^{ème} par le Chanoine Claude Ducarroz sur le thème « En carême avec la dame de Samarie ». Encore merci aux conseils de paroisse, de communauté et toutes les personnes qui animent ou travaillent pour la paroisse. Le journal l'Essentiel paraîtra 4x en 2024 et paraîtra plutôt selon les saisons que les grandes fêtes. Année 2024 année de la prière avec des chapelets qui auront lieu en mai avec les enfants. Comme relevé dans la lettre pastorale de l'évêque, des réflexions sont en cours pour revoir les horaires s'il y a moins de prêtres à l'avenir.

M. Armand Monney demande si l'Abbé Joseph a totalement pris sa retraite ou s'il officie toujours. Le Père Alain lui répond qu'il nous dépanne toujours mais on fait attention à sa santé.

Mme Hélène Peiry demande ce que le doyen fait pour notre UP. M. Gérald Bovet lui répond qu'il 'surveille' ses employés prêtres en facilitant la collaboration entre eux s'il y a besoin d'aide.

M. Gérald Bovet remercie le Conseil de communauté mais ce qui lui fait peur c'est que la majorité des membres a plus de 70 ans. Il faut trouver des forces plus jeunes. Il remercie aussi le Conseil de paroisse pour les différents moyens mis à disposition pour les fêtes. Dans les prochaines fêtes, il y aura la 1^{ère} communion le 9.05, la fête des baptisés le 02.06, la confirmation pour les paroisses FR le 09.06 à Promasens. Il remercie aussi les prêtres, spécialement les prêtres remplaçants qui sont aussi heureux d'officier dans notre UP.

L'Abbé Urlick Narindra est content d'être parmi nous ce soir et de travailler quelques mois dans notre UP.

6. Divers

Christian Bérard a été nommé délégué pour notre UP à la Corporation ecclésiastique. Lors de 1^{ère} séance du 16.12, les délégués ont été assermentés et les commissions constituées. Christian a été élu à la commission des affaires juridiques. Une journée de formation a eu lieu en mars en lieu et place de la séance prévue initialement. Prochaines séances en juin, octobre et décembre.

Il y a une boucle pour les malentendants à l'église et le Président souhaiterait savoir si des gens parmi l'assemblée l'utilisent. L'appareil auditif doit être commuté sur T, mais aucune des personnes présentes ne l'ont sur leur appareil. M. Patrice Conus dit bien entendre depuis le changement de la sono.

Mme Hélène Peiry demande si les fidèles l'entendent bien quand elle anime les messes au micro. Mme Gilberte Conus répond que pour les chants c'est tout bon ; en revanche les instructions verbales devraient être données plus fort.

Depuis novembre 2023, la statue de la Vierge n'est plus éclairée depuis le jardin de la cure. On paie CHF 575.-/an d'électricité (forfait) pour quelques heures par nuit vu que c'est en fonction de l'éclairage publique. C'est cher pour peu d'effet. Le Conseil de paroisse a décidé de supprimer cet éclairage.

2 jeunes paroissiens d'Ursy ont déposé leur dossier de candidature à la Garde Suisse. Il s'agit de Jacques Peiry et Tristal Hausherr. En cas d'acceptation, l'assermentation aura lieu le 06.05.2025 à Rome, année de la Porte Sainte.

Un porte-lumignons électriques, fabriqué par l'entreprise Ayer à Vauderens, est installé provisoirement dans notre église. Des modèles similaires sont déjà présents au Crêt, à Grolley par exemple et aussi en France. Ce modèle fonctionne avec des pièces de monnaie de 10 cts à CHF 2.- et les bougies électriques s'allument entre 4 et 5h. Les pièces de 5 cts et CHF 5.- et bien entendu les billets ne sont pas acceptés, ce qui a causé quelques pannes. Une pancarte donne les explications nécessaires et une boîte à suggestions permet de récolter l'avis des utilisateurs. Les avis sont quasi tous négatifs. Le Conseil de paroisse le regrette. Son tronc est très sécurisé, il n'y a plus de godet à jeter, plus de cire au sol et moins d'encrassement sur les tuyaux d'orgue. Il existe aussi une version avec bouton poussoir où on dépose l'argent dans le tronc habituel ou encore un modèle fabriqué en Italie où l'utilisateur prend une bougie LED et l'installe sur le porte-bougies jusqu'à ce que le concierge ou le sacristain l'enlève.

La parole est passée à l'assemblée.

Mme Gilberte Conus craint pour la sécurité lorsque la salle est archi pleine, les chaises étant collées les unes aux autres. Est-ce autorisé et qu'en est-il en cas d'évacuation ? Le Président répond que l'on peut mieux faire ; cela aurait pour conséquence d'accueillir moins de monde et peut-être de devoir en refuser. M. Claude Deillon ajoute qu'en plus des allées latérales il faudrait en ajouter une au milieu.

M. Christian Rouiller demande de prévenir les nuisances sonores lors des manifestations à la salle de paroisse. Le Président répond qu'on y veillera dans le contrat de location. Ce point sera repris lors d'un prochain conseil de paroisse.

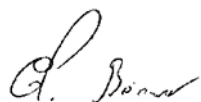
Mme Jacqueline Périsset au nom du Chœur-mixte tient à remercier le Conseil de paroisse pour son soutien tout au long de l'année, particulièrement lors du 60^{ème}.

Le Président remercie les participants à cette assemblée, les prêtres, les agents pastoraux, ainsi que ses collègues du Conseil et toutes les personnes qui s'engagent pour notre paroisse.

M. Hervé Peiry remercie le Président qui est applaudi.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée à 21h50 et invite les paroissiennes et paroissiens à prendre le verre de l'amitié autour du traditionnel jambon à la borne.

Le Président :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Bérard'.

Christian Bérard

La secrétaire :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dubey'.

Sabine Dubey